



## Quittances de loyers "refusées" et travaux mal faits.

-----  
Par Mattheyeux

Madame , Monsieur,

Une dette locative suite à un rappel de loyers sur 5 ans , a été prescrite en 2018. Cependant , j'ia pris à ma charge de régler cette dette depuis 2019 par mensualités.

J'ai réclamé les quittances de loyer ainsi que d'autres documents à ma propriétaire à la demande du DALO , par mails (2) puis lorsque l'affaire a été portée en justice car le DALO me refusait la priorité , par RAR.Je n'ai rien reçu.

Récemment , j'ai à nouveau demandé les dernières quittances et elle m'a promis de me les envoyer le même jour , ensuite prétendu avoir oublié.

Plusieurs emails s'en sont suivis , un sms , puis une lettre RAR qui n'a pa été réclamée à la poste.Mais toujours aucune réponse.

Il s'agissait aussi , de travaux de plomberie qui ont été accordés et payés par ma propriétaire , mais qui ont été mal faits .Ma propriétaire est au courant des dégâts causés du côté des parties communes ; mais dans les autres correspondances je lui ai fait part des malfaçons et mauvaises installations ..Normalement c'est à elle-même de demander au plombier de faire appel à son assurance , mais depuis le 30 Septembre les choses traînent et toujours impossible d'obtenir une réponse .

Que me conseilleriez-vous , surtout concernant les travaux ?

Je vous remercie de vos contributions.

Cordialement